

## Les limites de l'Etat de droit

A l'occasion du débat parlementaire sur l'abandon du projet de Kaiseraugst, des députés ont parlé d'une capitulation de l'Etat de droit. L'occupation d'appartements vides et la tolérance dont font parfois preuve les autorités à l'égard des occupants irritent les milieux immobiliers qui voient dans cette situation une atteinte grave à l'Etat de droit.

Ce qualificatif — à vrai dire goûté surtout par nos compatriotes d'outre-Sarine (*Rechtsstaat*) — est devenu une référence obligée lorsqu'on parle de l'Etat helvétique: la Confédération est un Etat de droit fédératif, démocratique, libéral et social. Il n'est pourtant pas certain que ce qualificatif spécifique contribue à une meilleure compréhension de la nature de nos institutions publiques. De fait, il est plus souvent brandi pour dénoncer des manquements que pour affirmer une qualité positive. Un argument dans la polémique, à considérer donc avec circonspection.

Dans son acception première, l'Etat de droit rappelle les limites de l'autorité publique qui ne peut agir au-delà des compétences qui lui ont été reconnues. Limitation du pouvoir de l'Etat visant à prévenir l'arbitraire. Ce n'est pas d'abord dans ce sens que l'entendent les puritains du droit mentionné ci-dessus. Pour eux un Etat de droit semble signifier la primauté absolue du droit dont le respect littéral constitue la valeur suprême: le peuple et les cantons ont rejeté les initiatives anti-atomiques; le Parlement, en admettant la clause du besoin, a donné le feu vert à Kaiseraugst; or une minorité régionale décidée a réussi à imposer sa volonté alors même que ce droit leur avait été démocratiquement refusé. Même constat à propos des logements occu-

pés: la garantie de la propriété implique que le propriétaire puisse librement disposer de son bien, et les autorités sont tenues de lui venir en aide.

Formellement le raisonnement est impeccable. Notons au passage que ces formalistes seraient plus convainquants s'ils faisaient preuve de constance dans la dénonciation. Or ce ne sont pas précisément les milieux choqués par l'abandon de Kaiseraugst et les occupations d'immeubles qui se mobilisent pour stigmatiser par exemple le laxisme dans l'application de l'aménagement du territoire; dans ce domaine, l'Etat de droit n'y trouve guère son compte.

Mais passons sur la sélectivité, c'est le formalisme lui-même qui est en cause. A ériger ainsi des normes juridiques en absolu, on est conduit à justifier les pires aberrations: aujourd'hui construire Kaiseraugst contre ceux qui devraient éventuellement en subir les inconvénients majeurs, jeter à la rue des personnes alors que sévit une pénurie sévère de logements; et demain quelle décision irrémédiable au nom du respect obstiné des règles?

Cette attitude, qui a pour elle les apparences de la logique et qui révèle une fascination pour l'ordre, est en fait illogique et porte en germe le désordre. Les règles juridiques sont des garde-fous qui permettent de vivre en société. Quand elles créent l'injustice ou sèment la discorde, il faut les changer au plus vite et, dans l'intervalle et quand il y a urgence, laisser parler la raison. Parce que l'Etat de droit est d'abord un Etat de justice qui doit promouvoir les droits de l'homme et veiller à la paix sociale.

# Décoordination

(ag) L'aménagement de la vallée du Flon fait présentement l'objet d'un concours d'idées. Le dépôt des projets est prévu pour la fin du mois. Le jugement du jury sera rendu dans les premiers jours de février. A la même date, le Lausanne-Ouchy rendra publique l'étude commandée à l'architecte tessinois Botta.

Un des problèmes difficiles, qui fait partie du cahier des charges implicite du concours, est l'interconnexion des moyens de transport urbains (métro et

bus urbains TL), régionaux (réseau interurbain des TL, Tram du sud-ouest et Chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher) avec la gare CFF. On attend beaucoup de l'imagination des concurrents.

On s'étonne donc de lire dans l'exposé des motifs soumis au Grand Conseil vaudois sur la rénovation technique du Lausanne - Echallens - Bercher (LEB) des propositions qui ne tiennent nul compte du concours lausannois.

## Empressement injustifié

Afin de bénéficier du 7<sup>e</sup> crédit-cadre fédéral 1988-1992, il faut, dit-on, disposer d'un projet définitif «soumissions rentrées», faisant descendre le LEB à la gare du Flon. Le Conseil d'Etat présente en ces termes la procédure:

«Le LEB doit financer les frais d'études et de sondages nécessaires afin d'établir le projet définitif et de procéder à la mise en soumission des ouvrages principaux pour présenter le devis général. Durant cette phase, le LEB effectuera la procédure d'approbation des plans selon le droit fédéral de manière à disposer du permis de construire avant que le crédit d'ouvrage ne soit demandé».

Un montant de 1'300'000 francs, déjà disponible en vertu d'une convention antérieure, sera affecté au financement de ces études. L'ouvrage lui-même fera l'objet d'une demande de crédit à fin 1989.

Un tel calendrier signifie un mépris total du concours d'idées lausannois. Nulle part, il n'y est fait allusion dans l'exposé des motifs cantonal, ce qui est un comble.

Le canton a déjà imposé l'emplacement de l'aboutissement du TSOL, qui n'est pas particulièrement heureux.

Y aura-t-il un deuxième fait accompli, qu'aucune urgence à trois mois près ne saurait justifier? ■

LIBERAUX GENEVOIS

## La tentation démagogique

(jd) Il y a quelques années, faisant peau neuve, les libéraux genevois ont accrédié l'image d'un parti moderne et efficace, soucieux d'une gestion rigoureuse et garant des libertés. Non sans succès électoraux d'ailleurs. Plus récemment, l'élan a faibli et les libéraux ont même essuyé quelques revers.

Pour redresser la situation et faire face à la menace d'un possible parti des automobilistes, les stratèges du parti ont choisi l'artillerie lourde pour viser bas. Dernièrement a débuté la récolte de signatures pour une initiative qu'on aurait attendue du TCS ou d'un autre lobby du tout à la route, mais pas d'un parti politique: le Conseil d'Etat est chargé de créer 10'000 places de parcage durant les cinq prochaines années.

La démarche est habile quand on sait la difficulté de garer son véhicule à Genève; elle est parfaitement démagogique parce qu'elle occulte les problèmes de circulation et d'urbanisme que la réalisation d'une telle exigence ne manquera pas de susciter.

Les libéraux auront-ils au moins l'honnêteté d'adapter leurs prochaines affiches électorales et de remplacer la Genève idyllique et verdoyante par des files de véhicules? ■

MEDECINE DU TRAVAIL

## La charrue qui tire les bœufs

(jd) Le Conseil fédéral vient de mettre en consultation un projet d'ordonnance sur la médecine et la sécurité au travail. Ce texte constitue un progrès important dans un domaine où la Suisse enregistre un retard certain; il représente une réponse nécessaire à la progression des maladies et des accidents professionnels et aux risques liés aux nouvelles technologies.

La solution choisie est bien helvétique: les réglementations seront prises par tranche économique, entre organisations d'employeurs et de travailleurs. En cas de conflit, l'Etat arbitrera et il pourra se substituer aux organisations professionnelles dans les branches où les syndicats sont faibles. Une solution pragmatique et souple.

Une solution pourtant rejetée par la

Fédération romande des syndicats patronaux qui accuse le Conseil fédéral de mettre la charrue avant les bœufs: pour elle, il s'agit d'abord d'évaluer les risques entreprise par entreprise, puis de former les médecins et spécialistes nécessaires. Ensuite seulement viendra l'ordonnance. La Fédération n'est pas enchantée par l'irruption de spécialistes extérieurs aux entreprises et parle de désresponsabilisation des partenaires sociaux.

Si ces derniers, et notamment les employeurs, étaient aussi responsables que le prétend la FRSP, la médecine du travail serait suffisamment développée et il n'y aurait pas besoin d'une réglementation. Mais voilà, si projet d'ordonnance il y a, c'est bien que la situation est insatisfaisante. Et que, souvent, c'est la charrue qui tire les bœufs.

# Retour à la démocratie directe

(cfp) Les électeurs des communes argoviennes d'Aarbourg et d'Oftringen viennent de renoncer au parlement local (*Einwohnerrat*) pour retourner dès 1990 au système de l'assemblée communale; ils avaient été précédés par les communes de Suhr et de Spreitenbach. Il s'agit dans tous les cas de grandes localités comptant entre 5000 et 10'000 habitants.

Quelle peut être la signification de cette tendance alors qu'elle va en sens contraire dans le canton de Vaud, par exemple, où même de petites localités préfèrent disposer d'un conseil communal — composé de personnes élues — au lieu du conseil général, auquel chaque citoyen majeur peut participer. L'origine du retour à la démocratie directe peut varier. A Aarbourg, une initiative indépendante (sans-parti) est à l'origine du vote et, à Oftringen, c'est le Parti socialiste qui a provoqué la consultation. Les deux scrutins ont attiré moins de 30% du corps électoral aux urnes et les résultats ont été serrés. Cela laisse supposer une certaine indifférence quand les assemblées communales seront convoquées. En raison du nombre élevé d'électeurs inscrits, plusieurs milliers, il faut un local suffisamment vaste. A Aarbourg ce sera, comme autrefois, l'église que les voyageurs de Suisse romande connaissent bien pour la voir lorsqu'ils vont à Zurich.

Le commentateur du *Zofinger Tagblatt* se réjouissait de voir comment de telles assemblées s'y prendront pour maîtriser des ordres du jour qui occupaient au moins six soirées des conseils communaux, alors que deux assemblées communales sont prévues chaque année. Au surplus, ne risque-t-on pas de voir quelques «gros bonnets» dominer les débats? Dans ce cas, la participation promise aux indépendants affiliés à aucun parti risque de n'être qu'un leurre. En définitive, le risque existe d'augmenter encore le désintérêt pour les affaires publiques, laissant les autorités sans véritable contrôle.

Certaines réponses à ces questions ont été fournies, il y a quelques mois, par

une enquête de la *Berner Zeitung* sur les assemblées communales qui ont eu lieu dans quatorze communes en mai et juin 1987 dans la région de Berne. Participation moyenne: 5,1%, évoluant entre 11,8% dans une commune de moins de 1000 habitants et 1,5% dans une commune de plus de 5000 habitants.

Ces faits n'empêchent pas de nombreux électeurs alémaniques de préférer les assemblées communales ouvertes aux conseils représentatifs élus. Nous avions signalé (DP 920) que seules trois communes saint-galloises ont un tel conseil. Et théoriquement, la Ville de Berne pourrait aussi revenir au système de l'assemblée communale, à condition de disposer d'un local suffisamment vaste pour une telle assemblée.

En définitive, quelle est la signification de votes comme ceux d'Arvogio: nostalgie, peur de l'avenir, méfiance à l'égard des politiciens? En tout état de cause, trop de démocratie risque de porter atteinte à la démocratie. ■

## SCENARIOS

# Les choix énergétiques

(jd) Pour vous consoler du triste débat énergétique que le Conseil national nous a offert lors de sa dernière session, pour calmer le dépit qui est le vôtre face à une situation de blocage stérile (DP 922, «*On patauge*»), précipitez-vous sur la petite brochure (36 pages) éditée par le Département fédéral des transports des communications et de l'énergie, *Les choix énergétiques*. Elle présente de manière claire et concise les principaux scénarios énergétiques imaginables pour la Suisse. Les experts, mandatés par le Conseil fédéral, ont étudié les possibilités de renoncer à l'énergie nucléaire. Leur seul tort est d'avoir montré de manière convaincante que cette renonciation était possible sans révolution ni catastrophe. Or le Conseil fédéral et la majorité du parlement avaient déjà décidé de maintenir le cap

## TRAVAIL DE NUIT

# Elles sont plus sages et se taisent

Les arguments sexistes invoqués par la Société de microtechnique et d'horlogerie, SMH, pour obtenir dès 1992 l'autorisation de faire travailler de nuit des femmes, au nombre de 115, ont laissé pantois, tant ils sont rétrogrades.

D'une part la demande d'autorisation souligne la nécessité de rentabiliser l'investissement; d'autre part elle «démontre» que les femmes sont indispensables pour les raisons suivantes (résumé de J.-P. Ghelfi dans *La Lutte syndicale*): «*Les équipes de nuit doivent aussi être composées de femmes car elles sont plus habiles de leurs doigts que les hommes, elles rechignent moins aux tâches répétitives, leurs "pensées carriéristes" sont moins accentuées, elles changent moins facilement d'emploi.*»

nucléaire avant même de connaître les conclusions des experts; l'indifférence avec laquelle ils ont reçu les scénarios en témoigne éloquemment.

Mais revenons au petit chef-d'œuvre précité. Langage simple, présentation aérée, nombreux graphiques, un véritable outil pédagogique. L'analyse peut se lire à trois niveaux: chaque chapitre est résumé en quelques phrases-clé pour une lecture rapide, puis développé brièvement, et le lecteur plus curieux est renvoyé à des références précises dans les multiples publications du groupe d'experts. Un travail éminemment démocratique dans la mesure où il met à la portée des citoyens tous les éléments nécessaires à un véritable choix. ■

A demander à l'Office central des imprimés et du matériel, 3003 Berne.

# La recherche de nouvelles bases

(jd) L'analyse des transformations de la société (DP 923) et de la situation présente du parti socialiste suisse (DP 924) conduit le groupe «Perspectives» à préconiser une nouvelle stratégie politique. Ce dernier n'a pas la prétention de définir exhaustivement et à lui tout seul cette stratégie; il se limite à avancer quelques propositions pour un débat qui doit enfin s'ouvrir.

Le PS doit en priorité identifier les problèmes majeurs de la société, les problèmes dont la solution va influencer fortement notre avenir. Le groupe mentionne notamment:

— La place du travail dans les transformations structurelles de l'économie: assurer les emplois, empêcher l'évolution vers une société duale (salariés/chômeurs, spécialistes/manœuvres); répartition et flexibilisation du temps de travail.

— La protection du milieu naturel: développement d'une économie qui intègre l'environnement, d'une consommation et de loisirs écologiques.

— L'adaptation de la sécurité sociale aux réalités actuelles: d'une attitude défensive à des propositions positives.

— Le rôle de l'Etat.

— L'égalité entre hommes et femmes.

— La maîtrise des dangers liés aux nouvelles technologies et la contribution de ces dernières au progrès.

— Problèmes et développements potentiels de la société des loisirs: culture, formation, tourisme, médias.

— Promotion de la paix et de la justice dans le monde: politique de sécurité et politique étrangère, rapports de la Suisse avec l'Europe (le texte date de 1986!) et avec le tiers monde.

Ce bref inventaire montre qu'à l'avenir les clivages sociaux et économiques ne seront plus prioritaires, dans la mesure où les problèmes majeurs que nous aurons à affronter ne permettent pas une analyse en termes d'affrontements sociaux traditionnels. Le groupe «Perspectives» en conclut que la politique socialiste doit trouver des bases plus larges que la représentation des intérêts économiques de certaines couches sociales.

Ces problèmes appellent des réponses crédibles. C'est la tâche du parti socialiste, s'il veut conduire une politique efficace, d'élaborer assez tôt ces répon-

ses, avant même que ne s'ouvre le débat dans l'opinion publique. Sur tous les thèmes qui lui paraissent d'importance pour l'évolution de la société, le PSS a à jouer un rôle de précurseur. Ainsi armé, il pourra mieux convaincre les citoyennes et les citoyens de la validité de ses réponses. L'hégémonie culturelle,

## Votre confiance est notre capital

(ag) La Suisse appartient au cercle sélectif des pays les plus riches, on le sait; mais de tous ces privilégiés, elle a de surcroît une capacité d'épargne exceptionnelle.

Prenons les chiffres les plus récents, ceux des comptes nationaux 1987 que vient de publier l'Office fédéral de la statistique. Et dans la rubrique «Formation

brute de capital de la nation», retenons trois chiffres significatifs:

— Epargne des assurances sociales (pas uniquement, mais essentiellement, celle du second pilier): 15 mia

— Epargne des sociétés (bénéfices non distribués pour constituer des réserves et des provisions): 17,5 mia

— Epargne des ménages (en forte augmentation depuis deux ans, malgré les impôts et les charges sociales): 13,7 mia. Au total 46,3 mia. Et ne parlons pas de l'épargne de l'Etat (mais oui!) pour 8,3 milliards, ni de la capacité d'amortissement, forte, des entreprises.

Or, les salariés qui, pour une grande

selon l'expression du socialiste allemand Peter Glotz, est l'antichambre du pouvoir politique; sans message clairement articulé, sans objectifs pour le long terme, il n'y a pas de mobilisation possible.

Pour ce qui est de l'application de son programme, le PSS est confronté à une difficulté spécifique: parti de gouvernement et simultanément formation minoritaire, il a peine à rendre visible son profil aux yeux des électrices et des électeurs. D'où la nécessité d'expliquer les contraintes — liées notamment au rapport des forces — qui empêchent ou rendent difficile l'application de son programme. D'où l'exigence d'une meilleure coordination entre magistrats et députés, entre les activités aux différents niveaux politiques et d'une bonne circulation de l'information. ■

part, sont à l'origine de cette formation du capital de la nation — soit qu'ils cotisent, soit qu'ils assurent la productivité des entreprises, soit qu'ils épargnent

— ne retirent aucun pouvoir de «leurs» milliards.

Non seulement la Suisse est le pays à la plus forte épargne nationale, mais encore le pays où cette épargne échappe le plus à ceux qui la forment.

Extrême paradoxe. Beat Kappeler a consacré à ce sujet, dans le *Tages Anzeiger Magazin* (n° 25, 25 juin 1988) un article remarquable.

### Approches

Cette épargne (toujours au sens large du terme — formation du capital de la nation — et non au sens restrictif d'épargne, individuelle, des ménages) pourrait, notamment celle du second pilier, être ressaisie dans des fonds, gérés ou cogérés par les représentants des salariés. DP souhaite depuis longtemps que les travailleurs aient, grâce à ce levier,

«*Votre confiance est notre capital.*»

*Slogan publicitaire de l'entreprise française Darty qui, depuis peu, appartient à son personnel.*

un pouvoir de décision économique, donc un poids social accru.

Des fonds de telle nature pourraient être aussi, à la suédoise, alimentés par les bénéficiaires des entreprises.

Beat Kappeler ne s'arrête pas à ces initiatives, qui ont pourtant leur originalité propre. Ce qui l'intéresse, c'est le pouvoir du salarié sur sa propre entreprise. Il faut, dans cette perspective, insister sur des chiffres souvent ignorés, ceux du montant de l'épargne des sociétés. Avec 17,5 milliards, les sociétés mettent en réserve beaucoup plus que tous les ménages réunis. Elles seraient donc en mesure d'alimenter un fonds géré par le personnel en le dotant d'actions dont la valeur correspondrait à ce gigantesque autofinancement. Au lieu que seuls les actionnaires ordinaires bénéficient par plus-value de leurs titres de l'enrichissement de l'entreprise, enrichissement auquel il n'ont pas contribué activement, les véritables responsables de la réussite en profiteraient, non sous forme de salaires accrus, à convertir en biens de consommation, mais en titre de propriété sur leur propre entreprise.

On retrouve les thèses que nous avons depuis longtemps défendues sur l'épargne négociée. Par rapport aux expériences d'il y a vingt ans, ces idées, hélas, aujourd'hui sont en recul. Alors que d'aucuns voudraient, pour mieux lutter contre les *raidiers* et les OPA inamicales, empêcher toute sous-évaluation boursière, souhaitant que les actions vendues anonymement en bourse traduisent par leur cours toute augmentation des réserves, pourquoi la contre-proposition, celle de l'épargne négociée, ne reprend-elle pas vigueur? Elle serait pourtant une réplique forte et imparable aux *raidiers*. Si les syndicats ne saisissent pas l'opportunité du climat actuel pour une relance de cette idée forte, ils laissent passer leur chance.

### **Le rachat par le personnel**

Beat Kappeler donc s'intéresse plus particulièrement aux rachats d'entreprises par leur personnel. On en avait jusqu'ici une idée fautive, n'ayant à l'esprit que les décisions isolées de travailleurs n'acceptant pas la faillite et reprenant courageusement l'entreprise à leur propre compte. Or l'évolution internationale est tout autre. Quelques exemples.

Avis, location de voiture, rachetée en 1987 par son personnel pour 2,5 milliards, à crédit.

Pan Am voit le personnel souscrire au 1/6 de son capital.

Kappeler estime qu'aux Etats-Unis, un travailleur sur dix participe sous une forme ou une autre au capital de sa propre société. Le juriste Louis O. Kelso de San Francisco, qui a mis au point un modèle de rachat total ou partiel d'entreprise par le personnel ESOP (*employee stock ownership plans*) s'attend à voir le quart des places de travail américaines passer entre les mains des salariés.

### **Est-ce cher?**

Lorsque l'entreprise est prospère, on imagine l'opération fort coûteuse. Pas nécessairement.

Beat Kappeler a calculé le coût de quelques opérations récentes suisses.

Le paquet d'actions permettant d'avoir une influence dominante sur Sulzer a été vendu par Tito Tettamanti à Werner K. Rey pour un prix qui correspond à 6000 francs par place de travail.

Si le personnel de Mikron à Bienne avait voulu souscrire le paquet d'actions détenu par le fondateur Gasser (51% des voix), c'est aussi 6000 francs que chaque travailleur aurait dû déboursier.

Le groupe d'EMS a dû coûter à Christoph Blocher 10'000 francs par place de travail.

Ces chiffres révèlent donc des opérations accessibles. Le système ESOP dont il a été question les rend possibles aux Etats-Unis grâce à deux facilités. D'abord le recours aux prêts bancaires. Une fondation emprunte la somme nécessaire pour le rachat; elle est détentrice des actions, les dividendes paient en totalité ou partiellement les intérêts dus.

La rentabilité de l'opération est obtenue grâce aux fortes exonérations fiscales: pas d'impôts sur les dividendes reçus par la fondation et pour les banques, qui avancent le crédit, exonération fiscale de moitié sur les intérêts encaissés. Une fois maître du jeu, le personnel, parfois, agit comme les managers et en donne la démonstration. La vente de la filiale européenne d'Avis, pour 400 millions, contribua de manière décisive au remboursement des crédits sollicités pour l'opération d'achat de l'ensemble du groupe.

### **Un mouvement général**

Partout, la législation encourage les prises de participation par le personnel.

Au Canada, avec des prêts et des subventions gouvernementales, les syndicats investissent dans le capital risqué. En France, exonération fiscale pour les fonds de participation. Le modèle suédois est connu.

Ce qui frappe dans ce recensement dressé par Kappeler, c'est le dynamisme que reflètent ces prises de participation. Elles ne sont pas la solution de la question sociale, mais une manière de bousculer les classements figés. Les salariés récupèrent une part de pouvoir. Significatif de voir les incitations données par des Etats réputés pour leur libéralisme.

En Suisse, on observe, entre toutes, la plus forte formation de capital par la nation, mais aucune exploitation par les salariés de cette situation unique. Signe inquiétant sur le degré de notre dynamisme national. ■

### **EN BREF**

Plusieurs écoles primaires privées avaient été fondées dans le canton de Zurich dans la foulée de 1968. Trois existent encore, mais les pionniers ont été remplacés par des enseignants plus classiques. Ces derniers, cependant, souffrent encore de la méfiance des «bien pensants». Ces écoles sont situées à Affoltern am Albis, Oberglatt et Zurich-Trichtenhausen.

Les autorités de la ville de Berne mènent actuellement une campagne pour modérer le chauffage et l'usage de la voiture personnelle. La documentation est imprimée sur papier recyclé (y compris, nouveauté, l'affiche) et sur du matériel sans cadmium (étiquettes collantes).

Les associations nationales de sociologie de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne fédérale ont organisé un congrès commun à Zurich. Un congrès de sociologie avait déjà eu lieu il y a soixante ans en Suisse, mais les sociologues germanophones n'avaient alors que la société allemande comme lieu de rassemblement.

# Les Enormes

Vers 1900 se retrouvaient quelquefois à Munich-Schwabing un groupe d'amis, qui s'étaient eux-mêmes surnommés «die Enormen» — les Enormes! Certains célèbres: Stefan George, Ludwig Klages; d'autres moins: Verwey, Wolfkehl (qui partit pour la Nouvelle-Zélande en 1933 — il n'aimait décidément pas le nazisme), dont on vient de publier la correspondance, très représentative de la bohème munichoise de ce début de siècle...

Henri Debluë, lui aussi, était un «Enorme» — par sa vitalité, sa joie de vivre, sa truculence, sa générosité, son ouverture à autrui, qui faisait que longtemps, il a sacrifié son œuvre propre à l'œuvre d'autrui.

D'autres ont évoqué l'homme de théâtre, le narrateur, le romancier de *Et Saint-Gingolph brûlait* (au fait: qui fut le mystérieux Gingolph?) et de ces *Cerises noires* qui viennent de paraître, avec une remarquable postface de Bertil Galland; l'universitaire, auteur d'une thèse sur Bernanos; le directeur de la revue *Rencontre* (avec Dentan, Schlunegger, Velan, Wagen et Messmer), puis, à leurs débuts, des éditions *Rencontre*. Je voudrais évoquer ici un souvenir vieux de trente-deux ans: les Soviétiques venaient d'envahir la Hongrie... Ce que nous appelions le «grand comité» de la revue *Contacts* — une revue «de gauche», celle des «collaborateurs culturels de l'extrême-gauche»

L'INVITE DE DP

## Ubu roi

Beaucoup de hasards et quelques nécessités m'ont valu de passer deux jours là où bat le cœur de la Sparte économique qu'est devenue la Suisse: Zurich. Dès la sortie de la *Hauptbahnhof* il y a de quoi être impressionné par le dynamisme zurichois qui éventre la ville, la transforme et la rend plus puissante encore s'il est besoin. L'observation d'Hermann von Keyserling faite il y a plus de soixante ans à savoir que «Zurich fera basculer la condition traditionnelle de la Suisse» se vérifie à l'œil nu. Le futur ne se justifie plus aujourd'hui: Zurich a fait basculer la Suisse. Les choses étant ce qu'elles sont, et l'économie primant tout, il n'y a pas de quoi s'étonner et je ne m'étonne pas outre mesure. Cependant, à l'occasion de cette visite dans la «capitale économique», j'ai eu à subir un petit discours de M. Giengen, le fameux conseiller d'Etat. J'ai beau savoir que les sociétés sont cohérentes et que les hommes ne peuvent guère être différents des tendances lourdes des collectivités qui les ont portés au pouvoir et que, par conséquent, ils incarnent d'une

manière plus ou moins nette, je n'ai pas pu m'empêcher d'éprouver un étonnement mêlé de dégoût à l'audition d'un discours dérisoire, tissé de dérision, sur la recherche et la réflexion scientifique, adressé à des scientifiques. Il est bon, souhaitable et stimulant que l'ironie s'exerce à l'endroit des chercheurs pour leur rappeler une humilité que certains ont souvent tendance à oublier ou dont ils sont dangereusement dépourvus.

Il est malsain, en revanche, qu'en Suisse, ici et maintenant, dans les conditions qui sont les nôtres, on oublie que la seule ressource qui nous permettra de traverser les crises qui nous attendent réside dans l'information que nous serons capables de traiter et de créer, de rassembler et de combiner dans des scénarios imaginatifs.

A entendre certains de nos hommes politiques, il y aurait les sciences utiles et les sciences inutiles, celles qui débouchent sur des réalisations concrètes et pragmatiques et celles qui, abstraites et théoriques, seraient des parasites à éliminer.

comme disait le bon Monsieur Chantre, c'est-à-dire Buenzod, Haldas, Weideli, André Bonnard, Debluë, Schlunegger, Urbain, Mouchet, Velan, Rebetez, Anet, Bovard, etc — s'était réuni. Tous consternés par ce qui se passait, qui menaçait la paix du monde (de leur côté, les Français et les Anglais venaient d'intervenir au Proche-Orient), anéantissait tous nos espoirs et risquait de faire éclater notre groupe. Et je revois Henri Debluë, aussi consterné et plus consterné que nous l'étions tous, mais d'un autre côté transporté d'enthousiasme et de joie, brandissant au-dessus de sa tête un carré de carton, sur lequel il avait écrit quelque chose comme: «C'est une fille». Son premier enfant venait de naître... Si bien qu'il y avait d'un côté cette petite fille — elle a aujourd'hui trente-deux ans — et de l'autre ce monde, qui n'était pas du tout celui que nous aurions souhaité, que nous lui aurions souhaité, à elle et à tous nos enfants: ma propre fille avait un peu plus d'un an. Cette image d'un homme profondément sincère, profondément sensible, tourmenté plus qu'un autre, et chaleureux plus qu'un autre, faisant malgré tout confiance à la vie. ■

Ce point de vue plus répandu qu'on ne le croit est en train de nous priver de l'information qui nous fait le plus défaut, l'information régulatrice, celle-là justement dont l'absence est responsable, dans nos sociétés, des crises majeures que nous connaissons dans l'environnement et des ruptures qui menacent l'équilibre social.

Il est paradoxal que les sociétés ne comprennent pas que les connaissances qui n'ont pas d'intérêt immédiat peuvent avoir une signification différée dont l'utilité apparaîtra dans des circonstances dont nous n'avons encore aucune idée. Pour faire face à l'imprévu de demain il faudra aussi savoir actualiser ce qui ne «servait à rien» hier.

Qui fera comprendre cela aux hommes politiques qui préfèrent un bien présent à un bien futur?

Claude Raffestin

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Claude Raffestin est professeur de géographie à l'Université de Genève.

# Longue marche et tapis de soie

Avec le gros de l'Armée rouge, trente femmes ont pris part à la Longue Marche (1934-35). En douze mois, cette armée a couvert 12'500 kilomètres, du sud du Jiangxi jusqu'au Shaanxi. Ces trente femmes avaient été choisies pour leurs capacités de résistance et leur aptitude au travail politique. Beaucoup d'entre elles venaient des classes sociales les plus défavorisées et avaient particulièrement souffert des anciennes coutumes féodales (maltraitées par leur «nouvelle» famille); d'autres avaient passé entre les mains du Kuomintang. Elles étaient toutes profondément convaincues de leur cause et c'est cette foi qui les a aidées à surmonter leurs épreuves. La traversée des marais en particulier reste dans le souvenir de Liu Ying (81 ans aujourd'hui): «*Nous avons passé sept jours et sept nuits sous une pluie pénétrante, sans rencontrer âme qui vive. Nous n'avions presque rien à manger, et buvions l'eau sale des marais. Les troupes qui nous précédaient avaient mangé tout ce qu'elles avaient pu trouver et il ne restait même plus d'herbes sauvages.*»

Le travail de ces femmes était d'informer, d'expliquer l'action de l'Armée rouge aux masses des régions traversées, d'assurer l'intendance. Cinq ont accouché pendant la Longue Marche; les nouveau-nés ont tous été confiés à des paysans, et on n'en a plus jamais entendu parler. Parmi eux, une petite fille, la fille de Mao Zedong. En 1951, Claude Roy, visitant la jeune République populaire, a rencontré une de ces courageuses combattantes, Li Po-Tsao, auteure dramatique, «*petite femme rondelette et vive*». «*De tous les survivants de la Longue Marche que je connaisse, écrit Claude Roy, c'est Li Po-Tsao qui m'étonne le plus. Mais ma surprise la surprend toujours.* — *Qu'est-ce que je pouvais faire d'autre? dit-elle en riant.*»

Le rire chinois est un masque de pudeur: quand un Chinois est très embarrassé ou très ému, il éclate de rire.

Elles rient et pouffent, elles aussi, les petites tisserandes de la fabrique de tapis de soie que nous visitons à Tianshui,

dans la province du Gansu. Mais ici, c'est notre présence qui les met en joie. Elles sont assises deux par deux devant de hautes trames, et passent les fils de soie derrière les fils de la chaîne avec une vélocité étourdissante. Elles utilisent le ros (peigne de tisserand) pour aplatir le fil et éviter qu'il n'y ait des «jours» fâcheux dans la trame du tapis. Elles ont un petit couteau pour sectionner les fils, qu'elles aiguisent sur une pierre. Elles égalisent l'ensemble des fils aux ciseaux.

Elles ont tous les âges, mais la majorité d'entre elles sont jeunes. Certaines portent un petit bonnet blanc pour protéger leurs cheveux de la poussière. Elles sont assises sur des bancs sans dossier, au siège rembourré. Dans une ambiance détendue et reposante (leur travail ne fait aucun bruit), elles bavardent en tissant. D'après notre guide, elles gagnent 40 yuans par mois. Leur entreprise (d'Etat) leur fournit un logement à très bas prix, et les soins médicaux sont gratuits. A titre indicatif, le kilo de riz coûte 50 fen (un demi-yuan) au marché libre, et pour 2 yuans, on peut avoir six œufs. Des marais aux tapis de soie, des combattantes aux petites ouvrières rieuses, quel chemin? Si les héroïnes de la Longue Marche ont durement lutté pour assurer aux générations féminines montantes le droit à une formation professionnelle et à la dignité dans l'égalité, que pensent, que savent aujourd'hui d'elles les petites tisserandes? Et, près de 40 ans après la Libération, que signifient ces 40 yuans, quand on sait l'effritement du pouvoir d'achat dû à l'inflation et la course à la consommation? Que représentent ces 40 yuans dans l'échelle des salaires, quand on voit une inégalité financière croissante se mettre en place dans la nouvelle Chine du profit? Questions sur lesquelles je tâcherai de revenir.

Catherine Dubuis

*La Longue Marche: faits et analyse des faits, La Chine en marche n° 25, Beijing Information, 1988. Claude Roy, Clefs pour la Chine, Gallimard, 1953.*

## Zaffarayas

A propos de l'article sur les Zaffarayas: *Enfer ou terre promise* (DP 923 du 13 octobre).

Je vous trouve bien trop indulgent et, pardonnez-moi, aussi un peu naïf.

Pourquoi un infime groupuscule qui ne représente que lui-même (...) aurait-il droit à des égards qu'on n'accorde pas dans d'autres domaines à des minorités beaucoup plus importantes et intéressantes?

Vouloir donner à tout prix une place dans notre société, c'est-à-dire intégrer dans le fameux consensus helvétique des gens dont la vision du monde tend précisément à rejeter en bloc cette société, relève de l'utopie pure et simple ou même du remède contre-indiqué.

Si les médias, toujours trop avides de sensationnel, s'abstenaient de monter en épingle les moindres faits et gestes des Zaffarayas et de s'apitoyer maladroitement sur leur sort ou au contraire de les invectiver, ils finiraient bien par sombrer dans l'indifférence, puis dans l'oubli. Cela serait à mon avis la meilleure façon d'évacuer le problème, si l'on peut appeler problème l'existence de quelques marginaux dans une société qui ne devrait pas plus en faire un complexe de culpabilité qu'un prétexte à répression.

Pierre Giovannoni, Lutry

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy, François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd), André Gavillet (ag)

Jacques Guycz (jg), Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanious Comuz, Catherine Dubuis

L'invité de DP: Claude Raffestin

### Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-155279

Téléfax: 021 22 80 40

### Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Françoise Gavillet, Pierre Imhof

### Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

# L'Europe en librairie

(y) La politique est aussi maniement de signes et de symboles. A cet égard, les auteurs de l'Acte unique européen ont fait preuve de génie en fixant un délai pour l'achèvement du grand marché intérieur. Il se peut que toutes les conditions préalables à l'institution d'une Europe à douze vraiment communautaire ne soient pas réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 1993. Mais peu importe: d'ici là l'échéance 1992 aura joué son rôle d'objectif concret et mobilisateur; et facilement exploitable par les médias, qui tous se mettent à l'horizon 92. Au reste, on ne compte déjà plus les ouvrages parus sur le sujet, composant une bibliographie qui s'enrichit de jour en jour.

Parmi les livres récemment parus, nous en avons choisi deux, l'un et l'autre préfacés par Jacques Delors, actuel président de la Commission des communautés européennes, auquel sera très prochainement décerné le prix Jean Monnet (le 4 novembre à Lausanne).

En français tout d'abord, voici *1992, le Défi - Nouvelles données économiques de l'Europe sans frontières* (Paris, Flammarion, 1988). Il s'agit en fait d'un rapport issu du projet de recherche, financé par la Communauté européenne, sur «le coût de la non-Europe». Les différents chapitres sont autant de reportages sur le continent encore mal uni et sur les gaspillages — c'est-à-dire les non-économies — qui en résultent. Où l'on voit notamment que même les barrières douanières ont de la peine à tomber au sein du «Marché (peu) commun», que les citadelles nationales se trouvent toujours bien défendues, et que le secteur des services ne pourra connaître les immenses développements attendus avant de tolérer la libre circulation et la concurrence pour des prestations partout bien protégées. Heureusement «le marché fragmenté» va s'effacer devant «le marché intégré», au gré d'une révolution tranquille, qui rapportera aux douze Etats membres «une poignée de milliards» — plus précisément 174 à 258 milliards d'ECU (au prix de 1988).

**Jacques Delors**  
maître préfacier

Dans sa préface au *Défi*, Jacques Delors parle évidemment de cette révolution tranquille, conduisant au grand marché «dont la portée débord largement les conséquences immédiates des 300 décisions nécessaires à sa constitution». Pour l'ancien ministre français des fi-

nances, l'Europe communautaire se renforcera au rythme des développements que pourront connaître quatre questions- clefs: la monnaie, la technologie, la politique extérieure commune et la dimension sociale. «*La création d'un espace social européen n'est pas aisée, compte tenu de l'extrême diversité des situations. Mais la progression dans cette direction est essentielle pour la réussite du grand marché européen.*» En clair, il s'agit de développer la concertation et les relations conventionnelles entre partenaires sociaux — une sorte de paix du travail à l'échelle européenne.

Dans sa très brève préface à un livre allemand consacré au *Joker qui vaut des milliards\**, Jacques Delors ne revient pas expressément sur la dimension sociale de l'Europe communautaire. Il préfère parler de l'Acte unique comme d'un projet ambitieux, qui ne saurait trouver sa propre finalité en lui-même. Le but ultime, c'est bien de rendre aux Européens l'espoir de pouvoir résister à long terme aux assauts des concurrents désormais traditionnels (USA, Japon), comme de tous ceux qui pourraient surgir dans les décennies à venir. Dans cette perspective, il convient d'éviter le double écueil de l'Europe communautaire: une concentration encore accrue de la richesse dans les régions déjà les mieux loties du continent d'une part, et «une déréglementation incontrôlée qui empêche le nécessaire dialogue entre partenaires sociaux» d'autre part.

Dans le livre lui-même, qui en est à sa troisième édition complètement revue, on parle surtout d'échanges commerciaux à faciliter, d'automobiles à rendre partout moins polluantes, de nouvelles technologies à encourager et de monnaie européenne à généraliser. Le tout

observé d'un regard technocratique et précis — à l'allemande serait-on tenté de dire — sans même le vernis de philosophie communautaire qu'aurait pu donner *in fine* le ministre d'Etat Lutz G. Stavenhagen, auteur d'une postface ressemblant à une énumération des objectifs d'une stratégie d'état-major et des moyens tactiques à mettre en œuvre pour les atteindre.

## L'Europe approfondie

Nous avons donc affaire à deux ouvrages tout à fait actuels, publiés avec l'appui direct de la Communauté européenne, et préfacés par le président Delors. Deux approches différentes, et non seulement par la langue: plus journalistique et philosophique en français, plus sobre et technocratique en allemand. Au fond, l'Europe ne peut se faire que par la combinaison de ces deux styles complémentaires, d'essence latine d'une part, et anglo-saxonne de l'autre. Une fois de plus, on retrouve, applicable à l'échelle européenne, un modèle suisse mis au point avec le temps. Or l'Europe est pressée et l'échéance-symbole de 1992 très proche. Le délai suffira probablement pour la mise en place d'un grand marché; mais l'intégration ne se fera pas aussi vite dans les esprits et les cœurs, moins sensibles au forcing que les cerveaux économiques et commerciaux. C'est tout l'enjeu de l'Europe approfondie, sociale et culturelle, dont la réalisation ne se fera pas au gré de calendriers brusqués. ■

## Mini bibliographie européenne

\* Karl von Wogan e.a.: *Der Milliarden-Joker/Binnenmarkt '92 aktuell*. Bonn (Europa Union Verlag) 1988.

A l'intention des acteurs économiques suisses, on peut signaler «l'analyse pratique» du Vorort intitulée *L'Economie suisse face au défi du marché intérieur de 1992* (Union suisse du commerce et de l'industrie, case 4138, 8022 Zurich) 1988.

Ou encore deux guides pratiques, édités ces dernières semaines, respectivement par la Banque Vontobel (Bahnhofstr. 3, 8022 Zurich) et, mieux, par la *Basler Zeitung* (Hochbergstr. 15, 4002 Bâle), sous le titre *1992 - Was tun?* et signé Jürg Thalmann.